

---

## SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2021

**PROCÈS-VERBAL**, d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 18 mai 2021, à 19 h 30 à la salle du conseil de Saint-Augustin-de-Desmaures, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire  
M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1, en vidéoconférence  
M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2, en vidéoconférence  
M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3, en vidéoconférence  
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4, en vidéoconférence  
M<sup>me</sup> Annie Godbout, conseillère, district numéro 5, en vidéoconférence  
M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6, en vidéoconférence

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présentes :

M<sup>e</sup> Caroline Tremblay, directrice générale  
M<sup>e</sup> Marie-Josée Couture, greffière  
M<sup>e</sup> Vanessa Gendron, greffière adjointe

---

### PROCÈS-VERBAL

---

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

La séance se tient par vidéoconférence et sans la présence du public, et ce, conformément aux directives du ministre de la Santé et des Services sociaux concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit. Aussi, toute personne pouvait faire parvenir ses questions par courriel à l'adresse [greffe@vsad.ca](mailto:greffe@vsad.ca) avant 19 h 30 ce jour. Le citoyen peut aussi poser une question via la page Facebook tout au long de la séance jusqu'à la seconde période de questions des citoyens en s'identifiant. Une question doit être convenable et respectueuse pour être lue lors des périodes de questions des citoyens.

---

À 19 h 33, M. Marcel Desroches, conseiller du district numéro 1, quitte la séance.

---

**2021-206**

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire  
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour comme soumis.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

#### DÉPÔT DE DOCUMENTS

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2020**

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier dépose le rapport financier pour l'année 2020.

---

**RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2020**

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes* le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année financière 2020;

Le maire fait également rapport sur les dépenses ou pertes de revenus en biens et services liées à la pandémie de la Covid-19 en 2020 (excluant les salaires).

---

**DÉPÔT DES LISTES DES CHÈQUES ET DÉPÔTS, DES DÉPENSES PAR APPROBATEURS, DES PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES ET DES FACTURES PAYÉES PAR DÉBIT DIRECT**

Le trésorier dépose les listes suivantes :

- la liste des chèques et dépôts émis du 9 avril au 6 mai 2021, pour un montant de 452 972,40 \$;
- la liste des dépenses par approbateurs du 9 avril au 6 mai 2021, pour un montant de 1 286 728,05 \$;
- la liste des prélèvements automatiques institutionnels du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2021, pour un montant de 839 763,07 \$;
- la liste des factures payées par débit direct du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2021, pour un montant de 554 054,83 \$;

---

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

**2021-207**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MAI 2021**

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Yannick LeBasseur, conseiller, district numéro 3

ET RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2021.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

---

**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC**

---

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 5 MAI 2021 – RAPPORT DU MAIRE**

Le maire fait rapport des décisions prises lors de la séance du conseil d'agglomération de Québec du 5 mai 2021.

2021-208

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC  
DU 19 MAI 2021 – PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR ET  
ORIENTATION DU CONSEIL**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération de Québec du 19 mai 2021;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes :

- AP2021-338** Adjudication d'un contrat de fourniture de luminaires standards DEL (PEP200670) (Appel d'offres public 74928)
- AP2021-343** Adjudication de contrats pour des travaux de peinture architecturale (Appel d'offres public 75105)
- DE2021-370** Entente entre la Ville de Québec et *Québec International, corporation de développement économique pour la région de Québec*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Soutien aux entreprises en entrepreneuriat technologique, en innovation et en exportation dans les secteurs prioritaires et stratégiques pour l'année 2021*
- DE2021-436** Acquisition à des fins municipales d'un immeuble situé en bordure du chemin des Quatre-Bourgeois, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 664 926 du cadastre du Québec – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
- DE2021-475** Adoption de la *Politique d'investissement — Vision entrepreneuriale Québec 2026*, révisée
- DE2021-476** Adoption de la *Politique d'investissement — Fonds régions et ruralité*, révisée
- FN2021-021** Appropriation d'une somme à même l'excédent de fonctionnement affecté d'agglomération pour l'acquisition de terrains sur le boulevard Hochelaga comme financement de dépenses sur un règlement d'emprunt d'agglomération
- FN2021-024** Approbation du *Règlement No 398 décrétant un emprunt n'excédant pas 12 000 000 \$ concernant la mise en place et la mise à niveau d'infrastructures sur le réseau, du Réseau de transport de la Capitale (RTC)*
- RH2021-304** Lettre d'entente entre la Ville de Québec et le *Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec – Section locale 1638 (SCFP)*, relative à la modification de la clause 17.01 a) et b) de la convention collective en vigueur
- AP2021-116** Résiliation du contrat relatif à des machines distributrices de produits industriels à l'incinérateur (Appel d'offre public 61289)
- AP2021-339** Entente relative à la fourniture et à l'installation d'un appareil de spectrométrie par torche au plasma couplé à un spectromètre de masse (ICP-MS) (Avis d'intention 75514)
- AP2021-361** Renouvellement des contrats de licences d'utilisation des produits SAP pour une période d'un an, du 31 juillet 2021 au 30 juillet 2022 (Dossier 42209)

## SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2021 (SUITE)

- AP2021-364** Adjudication de contrats pour des travaux de réfection, d'entretien et de réparation de portes de garage (Appel d'offres public 75040)
- AP2021-392** Paiement à *Énergir, S.E.C.* des dépenses pour des services professionnels et techniques requis relatifs au déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation) dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun* (Dossier 74454)
- AP2021-394** Paiement des dépenses relatives à des honoraires professionnels et techniques – Reconstruction de la structure ferroviaire située au-dessus du chemin de la Canardière (phase conception préliminaire), dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun* (Dossier 53468)
- DE2021-408** Addenda au bail intervenu le 13 octobre 2015 entre la Ville de Québec (locataire) et l'Union canadienne des Moniales de l'Ordre de Sainte-Ursule, concernant la location d'espaces à bureaux au 18, rue Donnacona – Arrondissement de La Cité-Limoilou
- DE2021-409** Avenant à l'entente entre la Ville de Québec et *Hydro-Québec Distribution*, relative à la location de poteaux pour la pose de feux de déneigement – Tous les arrondissements
- DE2021-437** Acquisition à des fins municipales d'un immeuble situé en bordure du chemin des Quatre-Bourgeois, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 664 770 du cadastre du Québec – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
- DE2021-570** Avenant 10 au contrat de prêt conclu entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec, dans le cadre du programme d'*Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*
- EV2021-001** Nomination de madame Valérie Brindle (ID. 012569) au poste d'évaluatrice suppléante
- FN2021-018** Virements et ajouts de crédits budgétaires pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2020 relevant de l'autorité du conseil d'agglomération de Québec, et prise d'acte de la liste finale des virements de crédits budgétaires entre la compétence d'agglomération et de proximité pour l'exercice financier 2020
- FN2021-030** Approbation du *Règlement No 397 décrétant un emprunt n'excédant pas 66 571 000 \$ concernant la démolition et la construction d'un centre opérationnel, du Réseau de Transport de la Capitale (RTC)*
- FN2021-031** Approbation du *Règlement No 401 décrétant un emprunt n'excédant pas 30 000 000 \$ concernant la réalisation d'une phase d'aménagement du centre Newton, du Réseau de transport de la Capitale (RTC)*
- FN2021-032** Approbation du *Règlement No 399 décrétant un emprunt n'excédant pas 6 099 000 \$ concernant l'acquisition d'équipements et de véhicules de service, du Réseau de transport de la Capitale (RTC)*
- LS2021-059** Entente triennale entre la Ville de Québec et *Les Œuvres de la Maison Dauphine inc.*, relative au versement d'un soutien financier pour les années 2021, 2022 et 2023
- RH2021-361** Nomination de madame Stéphanie St-André (ID. 136731) à titre de directrice de la Section du greffe de la Cour municipale de Québec et greffière de la cour à la Division du soutien judiciaire au Service des affaires juridiques
- RH2021-363** Adjudication du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Jean-François Bernier (ID. 008222), à titre de directeur adjoint du Service de police

## SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2021 (SUITE)

- RH2021-365** Lettre d'entente entre la Ville de Québec et le *Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec — Section locale 1638 (SCFP)*
- RH2021-366** Lettre d'entente entre la Ville de Québec et le *Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec — Section locale 1638 (SCFP)*
- RH2021-386** Modification de la nomenclature des emplois fonctionnaires
- SO2021-001** Renouvellement de mandats de deux administrateurs au sein du conseil d'administration de la *Société municipale d'habitation Champlain*
- PQ2021-003** Appropriation de 60 000 \$ au fonds général de l'agglomération
- DE2021-528** Appropriation d'une somme de 134 000 \$ au fonds général
- TM2021-056** Règlement modifiant le *Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux limites de vitesse, R.A.V.Q. 1390*
- GT2021-093** *Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet d'habitation sur le lot numéro 6 424 615 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social, R.A.V.Q. 1396*
- GT2021-076** *Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet de centre d'hébergement de crise sur le lot numéro 1 738 519 du cadastre du Québec, R.A.V.Q. 1397*

DE donner au maire l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

### PROPOSITIONS

---

**2021-209**

#### **CONSEIL — AIDE FINANCIÈRE — AVEC TOUTE MA TÊTE**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Avec Toute ma Tête a présenté une demande d'aide financière relative à la campagne de sensibilisation au port du casque de vélo *Le Défi Tête La Première*, et la campagne *Jamais sans mon Casque* visant l'achat de casques protecteurs pour vélo et planche à roulettes;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

DE verser une aide financière de 1 000 \$ à l'organisme Avec Toute ma Tête;

DE puiser les fonds sur le poste budgétaire 02-110-10-970.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

**2021-210**

#### **CONSEIL — DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC — DIMINUTION DE LA VITESSE SUR UNE SECTION DE LA ROUTE DE FOSSAMBAULT**

## SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2021 (SUITE)

CONSIDÉRANT les enjeux de sécurité majeurs liés à la route de Fossambault de la rue Lisbonne jusqu'à l'échangeur de l'Autoroute 40 et l'importance capitale qu'accorde le conseil municipal à la sécurité des usagers de la route;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif pour la circulation et la sécurité routière de la Ville recommande au conseil municipal de demander au ministère des Transports du Québec de modifier la vitesse maximale entre la rue de Lisbonne jusqu'à l'échangeur de l'Autoroute 40 afin de la réduire de 90 km/h à 50 km/h;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Yannick LeBrosseur, conseiller, district numéro 3

ET RÉSOLU :

DE demander au ministère des Transports du Québec de modifier la vitesse maximale sur la route de Fossambault entre la rue de Lisbonne jusqu'à l'échangeur de l'Autoroute 40 afin de la réduire de 90 km/h à 50 km/h;

DE transmettre copie de la présente résolution à Mme Geneviève Guilbault, vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et députée de Louis-Hébert.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

### 2021-211

#### **DIRECTION GÉNÉRALE — CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE DISTRIBUTION SOUTERRAINE DANS L'EMPRISE DE CERTAINES VOIES DE CIRCULATION PAR HYDRO-QUÉBEC — AUTORISATION**

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec entend construire une ligne de distribution souterraine de 25 kV dans l'emprise de certaines voies de circulation de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, du poste Anne-Hébert à la rue du Sourcin;

CONSIDÉRANT la résolution 2020-392 datée du 22 septembre 2020 qui autorise Hydro-Québec, en collaboration avec la Ville, à procéder à ses frais aux travaux visant l'aménagement d'un massif de béton, surmonté d'un trottoir du côté ouest de la route Tessier, en maintenant la largeur actuelle de la chaussée, soit 12 mètres incluant le trottoir à venir et refaire le lignage de la chaussée selon une configuration à être confirmée ultérieurement;

CONSIDÉRANT QUE lors de la remise en état de la rue Gaboury après la réalisation des travaux hors chaussée liés au massif, il est possible pour Hydro-Québec d'aménager une voie piétonnière ou cyclable sous la forme d'une surlargeur asphaltée; les frais supplémentaires engendrés par cet aménagement, le cas échéant, sont estimés à un maximum de 100 000 \$ plus taxes à la charge de la Ville;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec a transmis à la Ville une lettre d'engagement datée du 7 mai 2021 concernant l'ensemble de ses travaux liés à la construction d'une ligne de distribution souterraine sur le territoire de la ville et demande à la Ville de la signer pour confirmer qu'elle a pris connaissance des termes et modalités qui y sont énoncés, constituant alors une entente entre les parties;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la réalisation des travaux ci-haut mentionnés, l'article 30 de la *Loi sur Hydro-Québec* prévoit la nécessité d'une entente entre la ville et Hydro-Québec, et qu'à défaut, la Régie de l'énergie, à la demande d'Hydro-Québec, fixe les conditions de réalisation des travaux, qui deviennent obligatoires pour les parties;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec demande à la Ville de signer le formulaire « Demande de consentement municipal/MTQ »;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

ET RÉSOLU :

## SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2021 (SUITE)

D'autoriser le Directeur du Service des travaux publics, ou son remplaçant, à signer pour et au nom de la Ville l'accusé réception de la lettre d'engagement datée du 7 mai 2021 transmise par Hydro-Québec et le formulaire de consentement en vue de la construction d'une ligne de distribution souterraine de 25 kV dans l'emprise de certaines voies de circulation de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures;

D'accepter l'aménagement, par Hydro-Québec, d'une voie piétonnière ou cyclable sous la forme d'une surlargeur asphaltée lors de la remise en état de la rue Gaboury et de payer à Hydro-Québec, sur présentation des pièces justificatives appropriées, les coûts supplémentaires engagés par la réalisation de cet aménagement et par la remise en état des terrains adjacents, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 100 000 \$ plus taxes;

QUE les fonds nécessaires soient puisés au comptant sur le projet GTP-I-21-08;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer le virement budgétaire nécessaire pour transférer le financement comptant de 100 000 \$ prévu sur le projet GTP-I-21-07 vers le projet GTP-I-21-08.

Ont voté pour : MM. Sylvain Juneau, Jean Simard,  
Yannick LeBrasseur, Jonathan Palmaerts

Ont voté contre : Mme Annie Goudbout, M. Raynald Brulotte  
Adoptée à la majorité, le président vote

---

### 2021-212

#### TRÉSORERIE — VIREMENTS BUDGÉTAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire  
APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3  
ET RÉSOLU :

D'accepter les virements budgétaires joints au sommaire.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

### 2021-213

#### GREFFE — MANDAT À TREMBLAY BOIS MIGNEAULT LEMAY S.E.N.C.R.L. — DOSSIER VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES C. SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE GP INC. — APPEL

CONSIDÉRANT l'avis d'appel d'une déclaration de culpabilité de la Société immobilière GP inc. signifié à la Ville le 29 avril 2021;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire  
APPUYÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6  
ET RÉSOLU :

DE mandater le cabinet Tremblay Bois Mignault Lemay S.E.N.C.R.L. pour représenter la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures relativement à l'avis d'appel d'une déclaration de culpabilité de la Société immobilière GP inc. dans le dossier de la Cour Supérieure, chambre pénale n° 200-36-003054-210.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

### 2021-214

#### GREFFE — VENTE DU LOT 6 266 929 — MARILU IMMOBILIER INC. — PARC INDUSTRIEL FRANÇOIS-LECLERC NORD

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire  
APPUYÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6  
ET RÉSOLU :

## SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2021 (SUITE)

D'accepter la promesse d'achat, datée du 7 mai 2021, de Marilu Immobilier inc., pour l'acquisition du lot 6 226 929 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf d'une superficie approximative de dix-huit mille quarante-six mètres carrés et sept dixièmes (18 046,7 m<sup>2</sup>), soit cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent cinquante-trois pieds carrés et six centièmes (194 253,06 pi<sup>2</sup>), dont copie est jointe au sommaire;

DE vendre le lot 6 226 929 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf d'une superficie approximative de dix-huit mille quarante-six mètres carrés et sept dixièmes (18 046,7 m<sup>2</sup>), soit cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent cinquante-trois pieds carrés et six centièmes (194 253,06 pi<sup>2</sup>) à Marilu Immobilier inc., au prix de 5,00 \$/p<sup>2</sup>, soit pour un montant de 971 265,30 \$, selon des conditions substantiellement conformes à la promesse d'achat;

DE joindre à la résolution le certificat du trésorier et directeur des finances attestant le prix de revient de l'immeuble à 7,73 \$/m<sup>2</sup> (0,72 \$/p<sup>2</sup>);

D'autoriser la greffière, ou sa remplaçante, à signer l'acceptation de la promesse d'achat pour et au nom de la Ville;

D'autoriser le maire et la greffière, ou leur remplaçant, à signer l'acte de vente pour et au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

### 2021-215

#### **GREFFE — VENTE DU LOT 6 417 536 — INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS FLOREMSAM INC. — PARC INDUSTRIEL FRANÇOIS-LECLERC NORD**

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

D'accepter la promesse d'achat, datée du 5 mai 2021, de Investissements immobiliers Floremsam inc., ou une société liée, pour l'acquisition du lot 6 417 536 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf d'une superficie approximative de vingt-cinq mille sept cent vingt et un mètres carrés et cinq dixièmes (25 721,5 m<sup>2</sup>), soit deux cent soixante-seize mille huit cent soixante-trois pieds carrés et quatre-vingt-douze centièmes (276 863,92 pi<sup>2</sup>), dont copie est jointe au sommaire;

DE vendre le lot 6 417 536 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf d'une superficie approximative de vingt-cinq mille sept cent vingt et un mètres carrés et cinq dixièmes (25 721,5 m<sup>2</sup>), soit deux cent soixante-seize mille huit cent soixante-trois pieds carrés et quatre-vingt-douze centièmes (276 863,92 pi<sup>2</sup>) à Investissements immobiliers Floremsam inc., ou une société liée, au prix de 5,00 \$/p<sup>2</sup>, soit pour un montant de 1 384 319,60 \$, selon des conditions substantiellement conformes à la promesse d'achat;

DE joindre à la résolution le certificat du directeur des finances-trésorier attestant le prix de revient de l'immeuble à 7,73 \$/m<sup>2</sup> (0,72 \$/p<sup>2</sup>);

D'autoriser la greffière, ou sa remplaçante, à signer l'acceptation de la promesse d'achat pour et au nom de la Ville;

D'autoriser le maire et la greffière, ou leur remplaçant, à signer l'acte de vente pour et au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

### 2021-216

#### **RESSOURCES HUMAINES — EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR ADJOINT AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

ET RÉSOLU :

DE procéder à l'embauche de M. Gabriel Morin, au poste cadre de directeur adjoint, temps plein, au Service des travaux publics, à compter du 7 juin 2021, selon les conditions de travail prévues au *Guide des conditions de travail des employés cadres et professionnels à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures*, avec une rémunération établie selon classe salariale 6 des employés cadres, échelon 7.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

**2021-217**

**RESSOURCES HUMAINES — EMBAUICHE D'ÉTUDIANTS POUR LA SAISON ESTIVALE 2021 AU SERVICE DES BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS**

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

DE procéder à l'embauche de M. Dylan Cantin à titre d'étudiant journalier temporaire à l'entretien des bâtiments, parcs et espaces au Service des bâtiments parcs et espaces verts pour une entrée en fonction prévue le ou vers le 17 mai 2021, selon les conditions de travail prévues à la *Convention collective avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4795 Cols bleus* et selon la *Politique de rémunération des étudiants et stagiaires 2020-2022*;

DE procéder à l'embauche de M. Xavier Parenteau à titre d'étudiant journalier temporaire à l'entretien des bâtiments, parcs et espaces verts au Service des bâtiments parcs et espaces verts pour une entrée en fonction prévue le ou vers le 25 mai 2021, selon les conditions de travail prévues à la *Convention collective avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4795 Cols bleus* et selon la *Politique de rémunération des étudiants et stagiaires 2020-2022*.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

**2021-218**

**RESSOURCES HUMAINES — EMBAUICHE D'ÉTUDIANTS À LA SURVEILLANCE DES PARCS POUR LA PÉRIODE ESTIVALE 2021 AU SERVICE DES BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS**

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

ET RÉSOLU :

DE procéder à l'embauche de Mme Anabelle Bertrand à titre d'étudiante temporaire à la surveillance des parcs au Service des bâtiments parcs et espaces verts pour une entrée en fonction prévue 25 mai 2021, selon les conditions de travail prévues à la *Convention collective avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4795 Cols bleus* et selon la *Politique de rémunération des étudiants et stagiaires 2020-2022*;

DE procéder à l'embauche de Mme Juliette Gilbert à titre d'étudiante temporaire à la surveillance des parcs au Service des bâtiments parcs et espaces verts pour une entrée en fonction prévue le 25 mai 2021, selon les conditions de travail prévues à la *Convention collective avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4795 Cols bleus* et selon la *Politique de rémunération des étudiants et stagiaires 2020-2022*.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

**2021-219**

**LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE — DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES — 2021-2022**

## SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2021 (SUITE)

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque Alain-Grandbois a un budget d'acquisition pour sa collection documentaire de 146 550 \$ pour l'année 2021 et qu'une partie de cette somme peut être subventionnée par le ministère de la Culture et des Communications via son *Appel de projets annuel de développement des collections des bibliothèques publiques autonomes*;

CONSIDÉRANT QUE ce montant permet de conserver une offre de service actuelle et pertinente pour toutes les clientèles utilisatrices de la bibliothèque Alain-Grandbois;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Yannick LeBasseur, conseiller, district numéro 3

ET RÉSOLU :

D'autoriser la coordonnatrice à la culture du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, ou sa remplaçante, à présenter une demande d'aide financière auprès du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de l'appel de projets annuel en développement de collections des bibliothèques publiques autonomes, et ce, pour l'exercice financier 2021-2022;

D'autoriser le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, ou sa remplaçante, à signer tous les documents en lien avec la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

### 2021-220

#### **LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE — ADOPTION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS ET D'ÉLAGAGE DE LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS — POL-2021-034**

CONSIDÉRANT QUE les bibliothèques publiques autonomes sont dans l'obligation de posséder et de mettre à jour une politique de développement et d'élagage;

CONSIDÉRANT QUE la politique de développement des collections et d'élagage vise à maintenir une cohérence dans le développement des collections, tout en définissant des particularités documentaires propres à la bibliothèque et à la clientèle desservie;

CONSIDÉRANT QUE la politique de développement des collections présentement en vigueur a été adoptée en 2017 et comporte des lacunes ou imprécisions qui doivent être corrigées;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle politique couvre les cinq prochaines années (2021-2026), mais peut être actualisée au besoin selon l'évolution du service à la clientèle ou l'ajout de nouveaux services à la bibliothèque;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Yannick LeBasseur, conseiller, district numéro 3

ET RÉSOLU :

D'adopter la *Politique de développement des collections et d'élagage 2021-2026* de la Bibliothèque Alain-Grandbois POL-2021-034 jointe au sommaire.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

### 2021-221

#### **LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE — DISPOSITION DES DOCUMENTS EXCÉDENTAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS**

## SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2021 (SUITE)

CONSIDÉRANT QU'il y a plusieurs boîtes de documents élagués qui sont entreposées majoritairement dans la salle La Chrysalide de la bibliothèque Alain-Grandbois qui est au maximum de sa capacité;

CONSIDÉRANT QUE des démarches ont été entreprises auprès de plusieurs organismes communautaires et scolaires afin que les livres excédentaires leur soient cédés conformément à la résolution 2019-202 modifiée par la résolution 2020-572;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs boîtes de livres n'ont pas été acceptées par ces organismes et qu'elles demeurent entreposées à la bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE les documents représentant une valeur pour la bibliothèque ont été conservés pour la mise en place de boîtes à livres et pour la vente ou le don à des organismes communautaires ou au milieu scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, dans un contexte habituel d'élagage régulier, à donner les documents élagués qui n'ont pu être vendus dans la vente régulière, aux organismes communautaires locaux, aux écoles locales, aux garderies et CPE locaux, aux organismes de la région de Québec et, en dernier recours d'expédier les documents restants vers le centre de tri.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

### 2021-222

#### **LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE — ENTENTE ENTRE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES, LA VILLE DE QUÉBEC, LE SÉMINAIRE SAINT-FRANÇOIS ET LE CLUB DE SOCCER CRSA RELATIVEMENT À LA LOCATION DE TERRAINS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures procède annuellement à la location de terrains pour les besoins du Club de soccer Cap-Rouge Saint-Augustin (CRSA);

CONSIDÉRANT QUE les activités du Club de soccer CRSA sont offertes à la clientèle de Saint-Augustin-de-Desmaures et de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge;

CONSIDÉRANT QUE le Séminaire Saint-François possède des terrains de soccer sur son emplacement;

CONSIDÉRANT QUE cette entente de location doit être renouvelée pour permettre au Club de soccer CRSA d'utiliser les terrains du Séminaire Saint-François;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer une lettre d'entente à intervenir entre le Séminaire Saint-François, le Club de soccer CRSA et les villes de Québec et de Saint-Augustin-de-Desmaures pour la location des terrains naturels et synthétiques du Séminaire Saint-François pour la saison extérieure 2021, le tout conformément à la lettre d'entente jointe au sommaire;

## SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2021 (SUITE)

D'autoriser le paiement d'une somme maximale de 45 500,00 \$, plus taxes, au Séminaire Saint-François pour la location des terrains de soccer naturels et synthétiques pour la saison extérieure 2021.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

### 2021-223

#### **TRAVAUX PUBLICS — INTERDICTION DE STATIONNEMENT ET SIGNALISATION — RUE DES ARTISANS — PARCOURS DES LIONS**

Le conseiller du district numéro 6, M. Jonathan Palmaerts, déclare qu'il a directement ou indirectement un intérêt particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, il s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Il mentionne la nature générale de son intérêt dans le dossier.

CONSIDÉRANT QUE le Parcours des Lions offrira deux circuits intergénérationnels balisés de marche et de course à pied;

CONSIDÉRANT QU'une portion du parcours passera par la rue des Artisans;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif pour la circulation et la sécurité routière de la Ville, soulignant les enjeux entourant la sécurité des piétons utilisateurs du Parcours des Lions;

CONSIDÉRANT QUE les circuits se doivent d'être déblayés en priorité et sécurisés;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'interdire le stationnement en tout temps sur la rue des Artisans, côté sud, entre les rues Jean-Juneau et du Charpentier, le tout conformément au plan joint au sommaire;

D'autoriser le Service des travaux publics à installer des panneaux de signalisation à cet effet;

D'autoriser l'achat de onze (11) poteaux en acier galvanisé de 12 pieds et onze (11) panneaux d'interdiction de stationnement, pour un montant approximatif de 500 \$, plus taxes;

DE puiser le montant des achats de matériel de signalisation sur le poste budgétaire 02-355-10-521.

Adoptée à l'unanimité le président et le conseiller du district numéro 6 s'abstenant de voter

---

### 2021-224

#### **TRAVAUX PUBLICS — PAIEMENT — TURCOTTE 1989 INC. — APO-2020-022**

CONSIDÉRANT la résolution 2020-245 pour l'adjudication d'un contrat relatif au service technique pour l'entretien de l'éclairage public, appel d'offres n° APO-2020-022 au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise Turcotte 1989 inc., pour une période de deux (2) ans, conformément à la demande publique de soumissions 1377119, selon les prix unitaires de sa soumission déposée le 15 juin 2020, dont copie est jointe au sommaire, pour une somme totale estimée à 174 450,00 \$, plus taxes;

CONSIDÉRANT la facture 21965 datée du 24 avril 2021, pour des travaux d'entretien des feux de circulation par l'entrepreneur Turcotte 1989 inc. ;

CONSIDÉRANT les factures 21966 et 21977 datées respectivement du 26 et 30 avril 2021, pour des travaux d'entretien d'éclairage par l'entrepreneur Turcotte 1989 inc.;

## SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2021 (SUITE)

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement au montant total de 14 777,95 \$, plus taxes, à Turcotte 1989 inc. pour les travaux d'entretien et de réparation 2020-2021;

DE puiser la somme de la facture 21965 s'élevant à 3 057,61 \$, plus taxes, sur le poste budgétaire 02-355-10-521;

DE puiser la somme des factures 21966 et 21977 s'élevant à 11 720,34 \$, plus taxes, sur le poste budgétaire 02-340-10-521.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

### 2021-225

#### **TRAVAUX PUBLICS — RECOMMANDATION DE PAIEMENT (PARTIEL) N° 3 — EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC. — RÉFECTION DE VOIRIE ET DE PAVAGE AINSI QUE L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DIVERS POUR L'ANNÉE 2020 — LOT 2 — APO-2020-033**

CONSIDÉRANT la résolution 2020-342 du 31 août 2020 relative à l'adjudication d'un contrat à Eurovia Québec Construction inc. pour des travaux de réfection de voirie et de pavage ainsi que pour l'exécution de travaux divers pour l'année 2020 (APO-2020-033), pour une somme de 1 854 097,90 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Tetra Tech de payer le décompte progressif n° 3 au montant de 532 561,12 \$, plus taxes, à l'entreprise Eurovia Québec Construction inc. ;

CONSIDÉRANT qu'un sous-traitant n'a fourni qu'une quittance partielle à la suite d'une dénonciation de son contrat et qu'une somme de 129 640 \$ plus taxes demeure protégée par la dénonciation de ce sous-traitant;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 17 du devis technique (APO-2020-033) la Ville peut retenir la somme de 129 640 \$, plus taxes, sur le décompte progressif n° 3 étant donné que la quittance finale du sous-traitant mentionné ci-dessus n'a pas été fournie;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement du décompte n° 3, facture n° CA04.0.0018002135 au montant de 532 561,12 \$, plus taxes, moins la retenue de 129 640 \$, plus taxes, à l'entreprise Eurovia Québec Construction inc., pour les travaux de réfection de voirie et de pavage ainsi que pour l'exécution de travaux divers pour l'année 2020, lot 2;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette somme soient puisés sur le projet GTP-I-20-06.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

### 2021-226

#### **TRAVAUX PUBLICS — RENOUVELLEMENT DE CONTRATS RELATIFS AU DÉNEIGEMENT DE STATIONNEMENTS MUNICIPAUX — APO-2018-015**

CONSIDÉRANT la résolution 2018-433 du 16 octobre 2018 relative à l'adjudication de contrats de déneigement pour ses stationnements municipaux à l'entreprise Rochette Excavation pour le lot 1, pour un montant de 172 255,89 \$ et à « Paule Cloutier et Gaétan Desroches », personnes physiques qui exploitent une entreprise individuelle pour le lot 2 pour un montant de 50 740,36 \$;

## SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2021 (SUITE)

CONSIDÉRANT QUE l'article 1.2 du devis de l'appel d'offres n° APO-2018-015 permet de reconduire les contrats pour deux (2) périodes additionnelles, soit pour les saisons hivernales 2021-2022 et 2022-2023, aux mêmes clauses et conditions et indexés en fonction de l'indice d'ensemble des prix à la consommation (« IPC »);

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit signifier son intention de renouveler ou non ces contrats avant le 1<sup>er</sup> juin de chaque année supplémentaire;

CONSIDÉRANT QUE Rochette Excavation inc. et « Paule Cloutier et Gaétan Desroches » ont confirmé à la Ville qu'ils consentent au renouvellement de leur contrat respectif;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

ET RÉSOLU :

DE renouveler les contrats de déneigement de stationnements municipaux pour la saison 2021-2022, conformément à l'appel d'offres public n° APO-2018-015, de la manière suivante :

- contrat pour le lot 1 à la firme « Rochette Excavation inc. » pour une somme de 49 940,10 \$, plus indexation, plus taxes, conformément à la soumission du 27 septembre 2018;
- contrat pour le lot 2 à « Paule Cloutier et Gaétan Desroches », personnes physiques exploitant une entreprise individuelle, pour une somme de 14 899,15 \$, plus indexation, plus taxes, conformément à sa soumission datée du 26 septembre 2018.

QUE les fonds nécessaires au renouvellement des contrats soient puisés sur le budget d'exploitation.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

### 2021-227

#### **BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS — RECOMMANDATION DE PAIEMENT N° 12 — RONAM — CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST — PROJET BA-B-19-23**

CONSIDÉRANT la résolution 2020-072 du 18 février 2020 relative à l'adjudication d'un contrat à Ronam constructions inc. pour les travaux de démolition, conception et construction du Centre communautaire multifonctionnel secteur est pour une somme de 8 750 000,00 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux à 90,61 %;

CONSIDÉRANT les recommandations de la firme Les Services EXP inc., qui est la gestionnaire de projet, et celle du Service de bâtiments, parcs et espaces verts de procéder à la demande de paiement n° 12 à l'entrepreneur Ronam selon le décompte progressif proposé;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement du décompte n° 12, facture n° 001918 au montant de 916 321,98 \$ plus taxes, à l'entreprise Ronam construction inc. pour les travaux effectués au Centre communautaire multifonctionnel secteur est;

QUE les fonds nécessaires au paiement de la facture soient puisés sur le projet BA-B-19-23.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2021-228

**BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS — PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS — LES SERVICES EXP INC. — CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST — PROJET BA-B-19-23**

CONSIDÉRANT la résolution 2020-073 du 18 février 2020 relative à l'adjudication d'un contrat à la firme Les Services EXP inc. comme gestionnaire de projet dans le cadre de la construction du Centre communautaire multifonctionnel secteur est pour une somme de 72 085 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux à 93,76 %;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des parcs, bâtiments et espaces verts de procéder au paiement de la facture numéro 604048, datée du 6 avril 2021;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la facture numéro 610266, datée du 6 avril 2021, d'une somme de 2 820,25 \$ plus taxes, à l'entreprise Les Services EXP inc., gestionnaire de projet du Centre communautaire multifonctionnel secteur est;

QUE les fonds nécessaires au paiement de la facture soient puisés sur le projet BA-B-19-23.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

2021-229

**BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS — CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST — DEMANDE DE CHANGEMENT ADC-00077**

CONSIDÉRANT la résolution 2020-072 pour l'adjudication d'un contrat relatif aux travaux de construction du Centre communautaire multifonctionnel secteur est selon l'appel d'offres n° APO-2019-011-02;

CONSIDÉRANT la demande de changement ADC-00077 (25 619,78 \$) pour le mois de mars 2021 présentée par Ronam construction inc. concernant des frais supplémentaires liée à la pandémie de la Covid-19;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

ET RÉSOLU :

DE refuser la demande de changement ADC-00077 (25 619,78 \$) pour le mois de mars 2021, en vertu du devis de l'appel d'offres n° APO-2019-011-02 relatif à la démolition et la construction d'un complexe multifonctionnel — Secteur est, notamment les articles 2.18, 3.6, 3.7, 3.10 et 3.18.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

**AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

---

2021-230

**ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2021-649 SUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'ADAPTATION ET D'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES À L'ACCESSIBILITÉ RÉSIDENIELLE POUR L'ANNÉE 2021**

## SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2021 (SUITE)

CONSIDÉRANT QU'une copie du *Règlement n° 2021-649 sur la mise en place d'un programme d'aide financière pour la réalisation de travaux d'adaptation et d'installation d'équipements nécessaires à l'accessibilité résidentielle pour l'année 2021* a été remise aux membres du conseil au plus tard 2 jours avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le règlement;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

DE renoncer à la lecture du *Règlement n° 2021-649*;

D'adopter le *Règlement n° 2021-649 sur la mise en place d'un programme d'aide financière pour la réalisation de travaux d'adaptation et d'installation d'équipements nécessaires à l'accessibilité résidentielle pour l'année 2021*.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

---

### PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

---

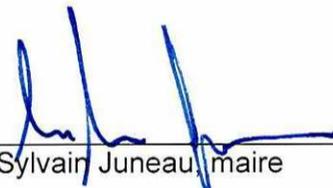
### PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

---

### CLÔTURE DE LA SÉANCE

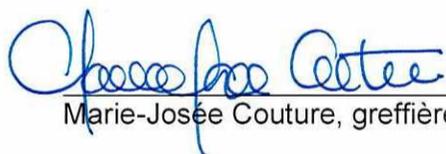
Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 21 h 52.

---



Sylvain Juneau, maire

---



Marie-Josée Couture, greffière